

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL 2-METHYL-3-FURANTHIOL 1% IN PG

Date de révision: 24.02.2025

Code du produit: 318850

Page 1 de 10

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

NATURAL 2-METHYL-3-FURANTHIOL 1% IN PG

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Fabrication de: - Produits d'assainissement de l'air - Parfums, produits parfumés - Produits pharmaceutiques - Cosmétiques, produits de soins personnels - Substances aromatisantes - Autres

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

| | | |
|----------------------|----------------------------------|------------------------------|
| Société: | Axxence Aromatic GmbH | |
| Rue: | Tackenweide 28 | |
| Lieu: | D-46446 Emmerich am Rhein | |
| Téléphone: | + 49 2822 68561 0 | Téléfax: + 49 2822 68561 39 |
| E-mail: | info@axxence.com | |
| Interlocuteur: | Safety Team | Téléphone: + 49 2822 68561 0 |
| E-mail: | safety-documentation@axxence.com | |
| Internet: | www.axxence.de | |
| Service responsable: | Safety Management | |

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +49 2822 68561 99**Information supplémentaire**

National emergency contact FR: French National Products and Composition Database (B.N.P.C.); French Poison and toxicovigilance Centre Network Centre Antipoison de Nancy, CHU de Nancy, Hôpital Central, 29 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 53035 NANCY Cedex + 33383852192 or +33145425959
bnpc@chru-nancy.fr <http://www.centres-antipoison.net/>

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux au sens du règlement (CE) n° 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Étiquetage particulier de certains mélanges**

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas répertoriée comme substance extrêmement préoccupante (SVHC) dans la liste des candidats conformément à l'article 59 de REACH.

Cette substance n'est pas identifiée comme substance extrêmement préoccupante (SVHC) et n'est pas soumise à autorisation selon REACH, annexe XIV.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL 2-METHYL-3-FURANTHIOL 1% IN PG

Date de révision: 24.02.2025

Code du produit: 318850

Page 2 de 10

Composants pertinents

| N° CAS | Substance | | | Quantité |
|------------|--|----------|------------------|-----------|
| | N° CE | N° Index | N° REACH | |
| | Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008) | | | |
| 57-55-6 | PROPYLENE GLYCOL | | | 98,9-99 % |
| | 200-338-0 | | 01-2119456809-23 | |
| 28588-74-1 | 2-methylfuran-3-thiol | | | 1-1,1 % |
| | 249-094-7 | | | |
| | Flam. Liq. 3, Acute Tox. 3; H226 H301 | | | |

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

| N° CAS | N° CE | Substance | Quantité |
|------------|--|-----------------------|-----------|
| | Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA | | |
| 57-55-6 | 200-338-0 | PROPYLENE GLYCOL | 98,9-99 % |
| | dermique: DL50 = 20800 mg/kg; par voie orale: DL50 = 22000 mg/kg | | |
| 28588-74-1 | 249-094-7 | 2-methylfuran-3-thiol | 1-1,1 % |
| | par voie orale: DL50 = 100 mg/kg | | |

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

Rincer abondamment avec de l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtamologue.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire 1 verre d'eau. Traitement médical nécessaire.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL 2-METHYL-3-FURANTHIOL 1% IN PG

Date de révision: 24.02.2025

Code du produit: 318850

Page 3 de 10

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

Conseils pour le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Fabrication de: - Produits d'assainissement de l'air - Parfums, produits parfumés - Produits pharmaceutiques - Cosmétiques, produits de soins personnels - Substances aromatisantes - Autres

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs de référence DNEL/DMEL

| N° CAS | Désignation | | |
|---------------------------------|-------------------|------------|-----------------------|
| DNEL type | Voie d'exposition | Effet | Valeur |
| 57-55-6 | PROPYLENE GLYCOL | | |
| Salarié DNEL, à long terme | par inhalation | systémique | 168 mg/m ³ |
| Salarié DNEL, à long terme | par inhalation | local | 10 mg/m ³ |
| Consommateur DNEL, à long terme | par inhalation | systémique | 50 mg/m ³ |
| Consommateur DNEL, à long terme | par inhalation | local | 10 mg/m ³ |

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL 2-METHYL-3-FURANTHIOL 1% IN PG

Date de révision: 24.02.2025

Code du produit: 318850

Page 4 de 10

Valeurs de référence PNEC

| N° CAS | Désignation | Valeur |
|---|------------------|------------|
| Milieu environnemental | | |
| 57-55-6 | PROPYLENE GLYCOL | |
| Eau douce | | 260 mg/l |
| Eau douce (rejets discontinus) | | 183 mg/l |
| Eau de mer | | 26 mg/l |
| Sédiment d'eau douce | | 572 mg/kg |
| Sédiment marin | | 57,2 mg/kg |
| Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées | | 20000 mg/l |
| Sol | | 50 mg/kg |

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection de la peau

Utilisation de vêtements de protection.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|--|--|
| L'état physique: | Liquide |
| Couleur: | |
| Point de fusion/point de congélation: | non déterminé |
| Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: | 184 °C |
| Inflammabilité: | non déterminé |
| Limite inférieure d'explosivité: | 2,6 vol. % |
| Limite supérieure d'explosivité: | 12,6 vol. % |
| Point d'éclair: | 104 °C |
| Température d'auto-inflammation: | 420 °C |
| Température de décomposition: | non déterminé |
| pH-Valeur: | non déterminé |
| Viscosité cinématique: | non déterminé |
| Hydrosolubilité: | La réalisation de l'étude n'est pas nécessaire car la substance est connue pour être insoluble dans l'eau. |
| Solubilité dans d'autres solvants | |
| non déterminé | |
| Coefficient de partage n-octanol/eau: | non déterminé |

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL 2-METHYL-3-FURANTHIOL 1% IN PG

Date de révision: 24.02.2025

Code du produit: 318850

Page 5 de 10

| | |
|----------------------------------|------------------------|
| Pression de vapeur: (à 20 °C) | 0,11 hPa |
| Pression de vapeur: (à 50 °C) | 1,81 hPa |
| Densité: | 1,04 g/cm ³ |
| Densité de vapeur relative: | non déterminé |
| Caractéristiques des particules: | non applicable |

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

Le produit n'est pas: Explosif.

Propriétés comburantes

Le produit n'est pas: comburant.

Autres caractéristiques de sécurité

Teneur en solvant: 99,00 %

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

aucune

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETAmél calculé

ATE (orale) > 5000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

| N° CAS | Substance | | | | | |
|------------|-----------------------|---------------|--------|--------|--------------------|--|
| | Voie d'exposition | Dose | Espèce | Source | Méthode | |
| 57-55-6 | PROPYLENE GLYCOL | | | | | |
| | orale | DL50 mg/kg | 22000 | Rat | REACH registration | |
| | cutanée | DL50 mg/kg | 20800 | Lapin | GESTIS | |
| 28588-74-1 | 2-methylfuran-3-thiol | | | | | |
| | orale | DL50 mg/kg | 100 | Souris | SDS MERCK | |

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL 2-METHYL-3-FURANTHIOL 1% IN PG

Date de révision: 24.02.2025

Code du produit: 318850

Page 6 de 10

Irritation et corrosivité

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagenicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers

Autres informations

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

| N° CAS | Substance | | | | | |
|---------|-----------------------------------|------------------|-----------|--------|---|--|
| | Toxicité aquatique | Dose | [h] [d] | Espèce | Source | Méthode |
| 57-55-6 | PROPYLENE GLYCOL | | | | | |
| | Toxicité aiguë pour les poissons | CL50 mg/l | 40613 | 96 h | Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) | REACH registration Guideline: Environment Canada (1990) |
| | Toxicité aiguë pour les algues | CE50r mg/l | 19000 | 96 h | Pseudokirchneriella subcapitata | REACH registration OECD 201 |
| | Toxicité aiguë pour les crustacés | CE50 mg/l | 18340 | 48 h | Ceriodaphnia spec | REACH registration EPA 600/4-90/0-27 |
| | Toxicité pour les poissons | NOEC mg/l | 11530 | 7 d | Pimephales promelas (tête de boule) | REACH registration EPA 600/4-89/001 |
| | Toxicité pour les algues | NOEC mg/l | 15000 | 14 d | Pseudokirchneriella subcapitata | REACH registration OECD 201 |
| | Toxicité pour les crustacés | NOEC mg/l | 13020 | 7 d | Ceriodaphnia spec | REACH registration EPA 600/4-89/001 |
| | Toxicité bactérielle aiguë | CE50 mg/l () | >20000 | 0 h | Pseudomonas putida | REACH registration German guideline:"Bewert ung wassergefahr |

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL 2-METHYL-3-FURANTHIOL 1% IN PG

Date de révision: 24.02.2025

Code du produit: 318850

Page 7 de 10

| N° CAS | Substance | | | |
|---------|---|--------|----|--------------------|
| | Méthode | Valeur | d | Source |
| | Évaluation | | | |
| 57-55-6 | PROPYLENE GLYCOL | | | |
| | OECD 301F | 98,3% | 28 | REACH registration |
| | Facilement biodégradable (selon les critères OCDE). | | | |

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Coefficient de partage n-octanol/eau

| N° CAS | Substance | Log Pow |
|------------|-----------------------|---------|
| 57-55-6 | PROPYLENE GLYCOL | -1,07 |
| 28588-74-1 | 2-methylfuran-3-thiol | 1,94 |

FBC

| N° CAS | Substance | FBC | Espèce | Source |
|---------|------------------|------|--------|--------------------|
| 57-55-6 | PROPYLENE GLYCOL | 0,09 | | REACH registration |

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Le produit n'a pas été testé.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets - Produit

160306 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; loupés de fabrication et produits non utilisés; déchets d'origine organique autres que ceux visés à la rubrique 16 03 05

Code d'élimination des déchets - Résidus

160306 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; loupés de fabrication et produits non utilisés; déchets d'origine organique autres que ceux visés à la rubrique 16 03 05

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

150102 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages en matières plastiques

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL 2-METHYL-3-FURANTHIOL 1% IN PG

Date de révision: 24.02.2025

Code du produit: 318850

Page 8 de 10

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport fluvial (ADN)**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT:

Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL 2-METHYL-3-FURANTHIOL 1% IN PG

Date de révision: 24.02.2025

Code du produit: 318850

Page 9 de 10

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 40

Directive 2010/75/UE sur les émissions industrielles: 95 %

Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III): N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D): 3 - présente un très grave danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL 2-METHYL-3-FURANTHIOL 1% IN PG

Date de révision: 24.02.2025

Code du produit: 318850

Page 10 de 10

Abréviations et acronymes

Flam. Liq: Liquides inflammables
Acute Tox: Toxicité aiguë
CLP: Classification, labelling and Packaging
REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals
GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals
UN: United Nations
CE/CEE: Communauté européenne/Communauté économique européenne
UE: Union européenne
CAS: Chemical Abstracts Service
DNEL: Derived No Effect Level
DMEL: Derived Minimal Effect Level
PNEC: Predicted No Effect Concentration
ATE: Acute toxicity estimate
LC50: Lethal concentration, 50%
LD50: Lethal dose, 50%
LL50: Lethal loading, 50%
EL50: Effect loading, 50%
EC50: Effective Concentration 50%
ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate
NOEC: No Observed Effect Concentration
BCF: Bio-concentration factor
PBT: persistent, bioaccumulative, toxic
vPvB: very persistent, very bioaccumulative
Facteur M: Facteur de multiplication
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail
ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways
(Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
EmS: Emergency Schedules
MFAG: Medical First Aid Guide
IATA: International Air Transport Association
DGR: Dangerous Goods Regulations
ICAO: International Civil Aviation Organization
TI: Technical Instructions
MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships
IBC: Intermediate Bulk Container
COV/VOC: composé organique volatil (volatile organic compound)
SVHC: Substance of Very High Concern
Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

| | |
|--------|--|
| H226 | Liquide et vapeurs inflammables. |
| H301 | Toxique en cas d'ingestion. |
| EUH210 | Fiche de données de sécurité disponible sur demande. |

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)